

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

Polluant(s) en cause	Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre. Présence de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
Zones concernées	Stations de l'île de Cayenne et de Kourou
Prévision de seuil dépassé	Seuil d'alerte : 80 µg/m³ de moyenne journalière
Commentaires	Aujourd'hui samedi 16 mars, les concentrations de PM10 dans l'air dépassent notre seuil d'alerte (250 µg/m ³ de moyenne à Cayenne entre 00h et 11h). Pas d'amélioration en vue pour demain dimanche 17, la procédure d'alerte devra donc être conservée.
Prévisions	L'épisode de pollution va perdurer tout le weekend et jusqu'à la semaine prochaine

Recommandations sanitaires

Aux personnes vulnérables (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

Nous recommandons à la population générale de :

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses¹ (dont les compétitions)

Recommandations comportementales

Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...) ;
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

¹ Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche